



03

TECHNICIENS D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT EN INFORMATIQUE (M1Z80)

LE PÉRIMÈTRE

- Ce métier comprend :
 - *les programmeurs d'études, programmeurs analystes, techniciens d'étude...*
- Il s'agit de techniciens salariés d'entreprise qui participent à l'étude et au développement des systèmes et des applications informatiques, notamment la programmation et/ou le paramétrage, la mise au point et la documentation de programmes réalisés selon les normes en vigueur dans l'environnement professionnel.
- Ne sont pas pris en compte dans la FAP : les techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance ; les techniciens de l'informatique civils et militaires appartenant à un corps de l'État ou des collectivités locales.

- ROME correspondant à cette FAP : M1805-Études et développement informatique (de qualification TAM).

- **3 540 actifs en emploi** dans ce métier en Provence - Alpes - Côte d'Azur (soit 0,2 % de l'emploi régional).
- Des emplois uniquement salariés et **essentiellement en CDI** (89 %).
- Une part importante des emplois dans le secteur des **activités informatiques et services d'information** (35 %). Des emplois également présents dans d'autres secteurs tels que celui des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (15 %), de l'édition, audiovisuel et diffusion (8 %), des activités de services administratifs et de soutien (7 %)..

LA PROBLÉMATIQUE

- Il s'agit d'un métier :
 - *En tension structurelle **forte** sur dix ans.*
 - *En tension conjoncturelle, en particulier dans les Alpes-Maritimes.*
 - *Qui présente des difficultés de recrutement, pressenties par les employeurs, relativement importantes et inscrites dans la durée.*

LES ENJEUX

- Ils concernent :
 - *L'insertion professionnelle, notamment des jeunes, en lien avec l'acquisition d'expérience.*
 - *Le développement économique et les problématiques de GRH.*
 - *La sécurisation des parcours et la formation des actifs.*

Principales sources mobilisées : Pôle emploi (BMO 2018, offres clôturées 2015) ; Pôle emploi, Direccte (OEE 2015, DEFM ABC au 31.12.2015) ; Insee (RP 2010-2014 millésimé 2012, DADS 2012, Enquête emploi en continu 2008-2012) ; ORM (base effectifs en formation 2014).

DES ENJEUX LIÉS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET À L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCE

Des actifs majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur

68 % des actifs en emploi ont un diplôme du supérieur (36 % tous métiers). Plus précisément : **39 %** ont un niveau bac + 2 et **29 %** un niveau bac + 3 ou plus.

Une part importante de jeunes et de personnes très diplômées sur le marché du travail

405 demandeurs d'emploi sont positionnés sur ce métier.

35 % ont moins de 30 ans (contre 28 % chez l'ensemble des demandeurs d'emploi en région).

88 % des demandeurs d'emploi ont un diplôme de l'enseignement supérieur (23 % tous métiers). Plus précisément, 33 % ont un diplôme de niveau bac + 2 et 55 % de niveau bac + 3 ou plus.

Mais une part notable de demandeurs d'emploi sans expérience

530 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi sur une année.

La majorité des offres exigent une expérience d'au moins deux ans dans le métier. Ce qui est le cas de **66 %** des demandeurs d'emploi recherchant ce métier.

Toutefois, **26 %** des demandeurs d'emploi déclarent n'avoir aucune expérience dans ce métier.

Un faible recours à la formation par apprentissage

1 680 personnes, en dernière année de formation, préparent une certification visant « en théorie » ce métier.

48 % préparent une certification de niveau bac + 3 ou 4, **45 %** de niveau bac + 2 et **7 %** de niveau bac.

76 % suivent la formation dans le cadre de la formation initiale - voie scolaire/universitaire (67 % chez l'ensemble des formés, quel que soit le métier visé). Seulement **7 %** en apprentissage (contre 12 %). Pour autant, selon France Stratégie, l'apprentissage pourrait se développer dans des métiers dynamiques et où il est encore peu répandu comme ceux des techniciens et ingénieurs de l'informatique.

→ **Un risque de désajustement sur le marché du travail entre le profil recherché par les employeurs et le profil des candidats, préjudiciable aux plus jeunes d'entre eux souvent moins expérimentés ?**

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Faciliter l'accès à des dispositifs intégrant une période en entreprise, permettant ainsi l'acquisition d'une expérience professionnelle, pour les jeunes en formation dans l'enseignement supérieur comme pour les autres publics visés par les politiques d'inclusion dans les métiers du numérique.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- Favoriser le recours aux contrats en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) pour des formations de l'enseignement supérieur.
- Favoriser les dispositifs de formation continue permettant l'acquisition d'une expérience professionnelle (mesures d'adaptation au poste de travail, actions de formation en situation de travail, parcours emploi compétences - anciennement contrats aidés...).

DES ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À LA GRH

Des projets de recrutement variables dans le temps

660 projets de recrutement en 2018, soit une hausse de 22 % en un an (après une baisse de 8 % l'année précédente).

55 % des projets sont jugés difficiles *a priori* par les employeurs (45 % tous métiers) ; tendance qui s'inscrit dans la durée.

Une part notable d'offres d'emplois retirées faute de besoin

18 % d'offres d'emploi ont été retirées par l'employeur, par manque de besoin (16 % tous métiers). Ces retraits peuvent être dus à une baisse d'activité, à un projet qui ne se concrétise pas suite à un appel d'offres...

Une majorité d'emplois dans les TPE-PME

79 % des actifs en emploi travaillent dans une TPE-PME de moins de 250 salariés. Plus précisément : **25 %** dans une TPE de moins de dix salariés (comme tous métiers) et **54 %** dans une entreprise de dix à 250 salariés (contre 45 % tous métiers).

35 % des actifs exercent dans le secteur des activités informatiques et services d'information (sociétés de services informatique).

➔ **Enjeu lié à la complexification du processus de recrutement et de GRH, due notamment au manque de visibilité de l'activité économique et à la difficulté des employeurs à définir leurs besoins en compétences informatiques.**

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Accompagner, sur le volet RH ou économique, les entreprises du secteur informatique et contribuer ainsi au maintien de leur activité, sensible à la conjoncture.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- ➔ S'appuyer sur des dispositifs existants en matière d'accompagnement RH, comme la prestation « conseil en ressources humaines » pilotée par la Direccte, le guichet unique de la Région pour les entreprises, les prestations conseil des chambres consulaires ou OPCO (tels que le Fafiec)...
- ➔ S'appuyer sur des dispositifs existants en matière de développement de l'activité dans le numérique (incubateurs, labels...).

DES ENJEUX LIÉS À LA SÉCURISATION DES PARCOURS ET À LA FORMATION DES ACTIFS

Une élévation du niveau de diplôme chez les jeunes actifs en emploi

Le niveau de diplôme le plus souvent détenu par les actifs en emploi est semblable entre les seniors et les juniors : **32 %** des 50 ans et plus et **39 %** des moins de 30 ans ont un niveau bac + 2.

En revanche, le niveau s'est élevé : les jeunes sont plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 et plus (36 % contre 18 % des seniors). Pour l'ensemble des métiers, il n'y a pas d'écart observé entre les juniors et les seniors à ces niveaux de formation.

Une baisse du nombre d'emplois

- 9,1 % d'actifs en emploi sur la période récente (+ 1,7 % tous métiers).

Compte tenu des fortes évolutions techniques/technologiques et de leurs difficultés à définir leurs besoins en compétences informatiques, les employeurs auraient tendance à privilégier les recrutements d'ingénieurs au détriment des techniciens (leur permettant de combiner polyvalence et haut niveau de technicité). Ainsi, sur la même période, le nombre d'ingénieurs a augmenté de 10,6 %.

Des prévisions de recrutement modérées

Selon France Stratégie au niveau national, le nombre d'emplois dans le domaine de l'informatique devrait encore progresser au cours des dix prochaines années, à un rythme bien supérieur à celui de l'ensemble des métiers. Au total, 48 000 postes seraient à pourvoir sur la période 2012-2022 dans le métier élargi des techniciens de l'informatique et télécom, dont 19 000 créations nettes d'emplois.

➔ **Enjeu de montée en compétences des actifs en emploi et des demandeurs d'emploi, dans un contexte où le niveau TAM est de moins en moins recherché...**

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Accroître l'effort de formation continue en direction des salariés pour accompagner l'évolution des compétences liées à l'économie numérique.
- Faciliter la montée en compétence de ces techniciens afin d'accéder au métier d'ingénieur.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- ➔ Mobiliser les dispositifs de formation continue (CPF...) ainsi que les dispositifs d'accompagnement des évolutions et des transitions professionnelles (CEP...).